

Fin des manifestations sur la place du 13-Mai. Après Andry Rajoelina, satisfait de la nomination du premier ministre et de la composition de l'équipe gouvernementale, Marc Ravalomanana a donné consigne aux députés TIM de suspendre le mouvement. Au final, écrit *Tribune*, « les 'députés pour le changement' auront mené leurs partisans dans la rue uniquement pour aboutir à un gouvernement de consensus. Ceci alors que le 21 avril, l'appel avait été lancé à l'endroit de la population pour protester contre la loi électorale et les magouilles et suspicion de corruption au sein de l'Assemblée nationale ». **La lutte continue mais elle a changé de forme, soulignent les députés TIM, qui invitent la population à soutenir les revendications syndicales, notamment dans l'éducation. Le climat d'apaisement requis pour l'organisation de la présidentielle ne semblait pas encore acquis :** outre l'agitation sociale qui touche plusieurs ministères, est apparu un mouvement politique dénommé HFI qui exige une « *refondation* » nationale préalable à la tenue d'élections.

LES RÉVÉLATIONS DE PAUL RABARY



Le parti présidentiel HVM traverse en effet une mauvaise passe et aborderait les échéances électorales en ordre dispersé. L'ancien ministre de l'éducation nationale, secrétaire général adjoint du parti, Paul Rabary, a annoncé sa démission et sa candidature à la présidentielle.

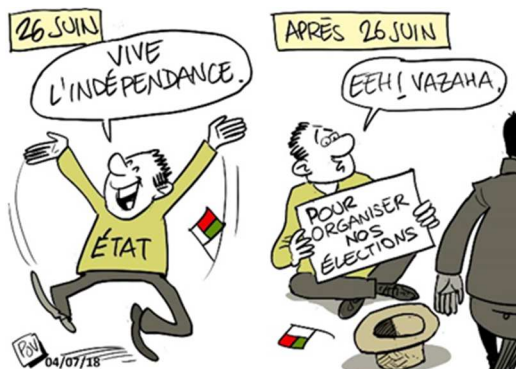
Rivo Rakotovo, président du Sénat, a démissionné de la présidence du parti présidentiel. « Je ne pourrai pas assurer l'intérim de la présidence de la République si je reste à la tête du HVM », se justifie-t-il. Pour l'heure Hery Rajaonarimampianina n'a pas encore annoncé s'il allait briguer un second mandat mais cette annonce laisse entendre que ce sera bien le cas. Cette

démission pourrait aussi s'expliquer par des rivalités internes exacerbées. Plusieurs ténors du HVM seraient prêts à déposer leur candidature à la présidentielle, au risque de prendre de court le chef de l'Etat et de provoquer l'éclatement du parti.

L'éditorialiste de L'Express présente un point de vue désabusé sur la prochaine consultation électorale qui, comme les précédentes, devrait déboucher sur un fort désenchantement de la population qui aura cru une fois de plus aux promesses d'un « *messie* ».

Plus de 6 000 fidèles ont assisté à la première messe du cardinal Tsarahazana en présence d'Andry Rajoelina, du chef de l'Etat, du premier ministre et de plusieurs membres du gouvernement. Aucune prise de parole politique n'a été autorisée. Le cardinal a fustigé les fausses promesses des politiciens, rarement suivies d'effets et l'infantilisation des populations. « *La corruption qui gangrène notre pays risque de devenir notre culture* », a-t-il prévenu.

Le premier ministre et le ministère de l'intérieur ont donné **des consignes strictes de neutralité de l'administration durant le processus électoral.** Des manquements à ce devoir ont déjà été relevés, note le ministre de l'intérieur. Le premier ministre a sollicité un avis de la HCC sur la neutralité politique des forces armées stipulé par la Constitution.



La ministre des finances s'est engagée à débloquer les crédits complémentaires nécessaires au financement des opérations électorales. Un effort est également attendu des partenaires bilatéraux et multilatéraux. L'UE a annoncé fournir une aide supplémentaire de 1,5 million d'euros. Six hélicoptères ont été sollicités de la SADC pour collecter les résultats du 1er tour. Le premier ministre s'est montré préoccupé par les conditions matérielles de l'organisation des élections.

Le KMF/CNOE redoute une nouvelle crise en raison des nombreuses zones d'ombre qui subsistent dans

les textes qui régissent le processus électoral. Les nouvelles lois électorales ne font notamment mention ni d'un plafond de dépenses en période de campagne, ni de règles régissant la précampagne qui, grâce à ce vide juridique, profite à quelques candidats potentiels dotés de gros moyens. En l'absence de cadre juridique, la CENI et la HCC s'avouent impuissantes à réguler cette période de précampagne qui a déjà débuté. L'organe censé contrôler les dépenses de campagne des candidats à la présidentielle - à défaut d'un plafonnement des dépenses - n'est toujours pas en place.

Une mission de l'UE a séjourné à Madagascar afin d'« explorer les conditions de base en vue d'examiner la possibilité de déployer une mission d'observation électorale ». Des observateurs

sont également attendus de l'UA, de la SADC et de la Francophonie. La CENI et le KMF-CNOE ont signé une convention de partenariat portant sur l'observation des élections.

Le dépôt des candidatures pour la présidentielle aura lieu entre le 1^{er} et le 21 août. Une vingtaine de postulants seraient déjà sur les rangs. La campagne officielle de déroulera du 8 octobre au 6 novembre.

Alors qu'il n'a pas encore officiellement confirmé sa candidature, **Andry Rajoelina, s'est lancé dans une pré-campagne « officieuse »** en sillonnant le Nord et l'Est de la Grande île pour présenter son projet « *Initiative pour l'Emergence de Madagascar* » (IEM). Se déplaçant en jet privé et au moyen d'hélicoptères, il a reçu partout un accueil remarqué, multipliant les promesses.

Marc Ravalomanana s'est jusqu'ici montré plus discret, préférant soigner son image auprès des Eglises et multipliant les contacts avec les croyants. Dama, leader du célèbre groupe Mahaleo et sociologue de formation, a officialisé sa candidature à la présidentielle. **Le président de la CENI a déploré les dérives perpétrées par les candidats déclarés ou pressentis dans le cadre de la pré-campagne** mais a avoué son impuissance à y mettre un terme, faute de cadre légal. Certains observateurs redoutent que les infractions soient encore plus massives et flagrantes que lors de la campagne de 2013.

Le parti ADN d'Edgard Razafindravahy et une centaine de petites formations membres du HFI s'opposent à toute précipitation dans la tenue d'élections. A l'appui d'une Convention signée fin juin, ils mettent en avant trois préalables : l'organisation d'élections au niveau des Fokontany, la révision de la Constitution et des lois électorales adoptées dans les conditions que l'on sait et la mise en place d'un « *mouvement des citoyens pour la refondation* ». Parmi ses membres, le MMM de Hajo Andrianainarivelo et l'ancien premier ministre Omer Beriziky. Marc Ravalomanana lui-même aurait opéré un rapprochement avec la plateforme. Le mouvement n'a pas pu tenir sa première manifestation sur la place du 13-Mai, les forces de l'ordre présentes sur les lieux l'en ont empêché. Un second rassemblement, autorisé, a pu se tenir. Des médias estiment que les leaders du HFI sont utilisés par le HVM pour provoquer une situation de troubles afin de repousser un scrutin qui risque d'être défavorable au pouvoir en place. Selon *Midi*, les initiateurs de ce projet tentaient, depuis quelques de faire entendre leur voix lors de différentes réunions politiques, entre autres celles organisées par le Conseil pour le Fampihavanana malagasy (CFM).

Selon le Rapport national sur le développement humain 2018, la Grande île est passée du 154^e au 158^e rang mondial en deux ans. Le rapport indique que « *les avancées sur le plan social sont insuffisantes face à l'écart de revenu entre le pays et l'Afrique subsaharienne* ». Le rapport fait mention de « *disparités interrégionales préoccupantes* ».

Pour le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, « tout le territoire de Madagascar peut être qualifié de zone rouge » : zones soumises aux incursions de dahalo mais aussi zones affectées par les vindictes populaires, les exploitations illicites de richesses naturelles ou victimes de vols de vanille sur pied. Le premier ministre exige que les représentants de l'Etat coordonnent mieux leurs actions dans **la lutte contre l'insécurité qui menace gravement les activités touristiques.**

De graves émeutes se sont produites à Port Bergé. La prison et la gendarmerie ont été assaillis, des bureaux administratifs incendiés, une maison pillée. 32 suspects ont été transférés à Mahajanga sous forte escorte. A l'origine de ces troubles, un litige portant sur la protection d'une réserve naturelle.

Une suspicion de vol d'enfants a viré à l'émeute dans le district de Betafo. Le fokonolona et le comité de vigilance local se sont déchainés sur un groupe de chercheurs de pierres précieuses membres d'une association humanitaire. Le village aurait connu une dizaine de disparitions d'enfants depuis l'arrivée sur les lieux de cette ONG.

A Betafo, une suspicion de vol d'organes et d'ossements humains a provoqué une vindicte populaire à l'encontre d'un opérateur économique. Les troubles ont fait deux morts et trois blessés. La population s'est livrée au pillage des biens du suspect et de ses proches. Sa maison, ses magasins et son véhicule ont été incendiés.

A Vavatenina, une coupure de courant durant la diffusion de la finale de la coupe du monde de football a déclenché un soulèvement populaire. Le siège de la Jirama a été saccagé et a échappé à une tentative d'incendie.

A Belo sur Tsiribihina, une bande d'individus, dont l'un des leurs avait été assassiné, a pris l'assaut un village pour se faire justice. Mobilisée, la population a repoussé les assaillants. Sept morts ont été dénombrés. **A Fierenana-Moramanga, deux anciens détenus multirécidivistes ont été brûlés vifs par la foule.**

Des vindictes populaires ont pu être évitée in extremis à Andapa et Bealanana.

A Soalala, l'application du Dina vire au racket de la population. La population reproche aux responsables de l'application du dina de s'arroger des droits exorbitants, de procéder à des contrôles musclés et d'imposer de fortes amendes sous menace de représailles.

Trafic d'êtres humains dans le Vakinankaratra. Une adolescente de 14 ans aurait été vendue 150 millions Ar à un trafiquant. La gendarmerie a interpellé plusieurs membres d'un réseau qui sévissait sur un marché. La disparition d'une dizaine d'enfants avait déjà été signalée dans le fokontany de provenance des personnes interpellées. Au cours de l'interrogatoire, la bande a avoué avoir déjà vendu une adolescente de 15 ans pour 300 millions Ar.

Recrudescence des enlèvements d'indo-pakistanaï. L'opérateur Nizar Pirbay, enlevé le 8 juin à Toamasina, a été relâché. Un autre opérateur a été enlevé à Mahajanga. Une rançon de 16 millions Ar aurait été exigée mais le captif a réussi à s'enfuir. Sabera Vasram, épouse du patron d'une concession automobile, a été enlevée par cinq hommes cagoulés et armés dans un quartier résidentiel de la capitale. Elle a été libérée contre remise d'une importante rançon.

L'opérateur indo-pakistanaï Abdoul Aziz Mansour a été enlevé dans un quartier de la capitale. Il a été libéré lui aussi contre forte rançon. Les forces de l'ordre ont été mise à l'écart durant toute la négociation.

L'Express est convaincu que les commanditaires de ces affaires de kidnapping bénéficient de protections à un haut niveau et qu'il existe des complicités au sein des forces de l'ordre. Le quotidien s'interroge sur la destination des fonds provenant des fortes ransons exigées. L'ambassadrice de France demande aux autorités de mettre en œuvre des moyens de lutte efficaces.

Pour Midi, le fléau des enlèvements ne concerne pas que les karana. Plusieurs cas d'enlèvements sont le fait de bandes de dahalo. La pratique, apparue en mai 2017, prendrait de l'ampleur. Une vingtaine de cas ont été enregistrés en un an. **Six dahalo ont enlevé quatre employés de la société d'Etat Kraoma à Tsaratanàna.** Ils ont exigé et obtenu le versement d'une rançon de 100 millions Ar.

Les forces de l'ordre ont lancé l'opération « Force de frappe » qui a permis l'arrestation de 23 présumés kidnappeurs, dont 11 ont été placés sous mandat de dépôt. Deux autres ont été abattus pendant un accrochage avec les forces d'intervention.

Le ministère de la justice a lancé un concours sur la « culture de l'excellence » pour redorer son blason et reconquérir la confiance des justiciables. Les opérations se dérouleront jusqu'au 20 octobre. Tous les chefs de Cour sont appelés à s'y associer. L'opération est financée par le Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix.

L'AFD a débloqué un crédit de 5 millions d'euros en faveur de la modernisation et de l'efficacité du service public de la justice. Le projet, d'une durée de 4 ans, permettra également l'amélioration du fonctionnement de l'administration pénitentiaire.

La CNIDH a réclamé l'abolition des privilèges statutaires de certains corps de la fonction publique en matière de poursuites pénales. Elle cite en exemple le blocage intervenu dans l'affaire de l'expédition punitive des policiers dans le village d'Antsakabary, en février 2017. Une exception qui porte atteinte au principe d'égalité de tous devant la loi et la justice.

Des cas d'apatridie subsistent dans différentes régions selon une étude soutenue par l'UNHCR. Le code de la nationalité ne permettrait pas l'obtention de la naturalisation pour les apatrides.

Les membres de la Chaîne spéciale de lutte contre le trafic de bois précieux ont été installés. Cette juridiction d'exception a pour vocation de renforcer la répression de l'exploitation, du stockage, du transport et du commerce de ces essences. 79 dossiers étaient en cours d'instruction sur ce sujet à fin octobre 2016. Aucun n'aurait encore été jugé. La Chaîne spéciale aura à les reprendre en main.

Le rapport d'investigation du Bianco pour le 1^{er} trimestre 2018 a été publié. 53 enquêtes ont été ouvertes, dont sept portent sur des ministres en exercice à l'époque. Le plus grand nombre de ces enquêtes ont été ouvertes grâce à des informations recueillies via les réseaux sociaux et les médias.

« De nombreux efforts restent à faire afin d'atteindre le niveau de progrès satisfaisant permettant à la Grande île d'obtenir le statut de 'pays conforme' aux normes EITI d'ici à la fin de 2019 », a déclaré la secrétaire exécutive de l'EITI Madagascar. Quinze recommandations ont été émises par le secrétariat international de l'EITI pour que Madagascar atteigne le niveau requis.

Malgré l'approbation d'un nouveau décaissement de 44,25 millions d'euros au titre de la FEC, **le conseil d'administration du FMI a enjoint Madagascar de renforcer la gouvernance et la lutte contre la corruption**. Le Fonds a réitéré sa demande de voir adoptée au plus vite la loi sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que la loi sur le recouvrement des avoirs illicites, textes bloqués à l'Assemblée depuis novembre 2017.

La direction générale des impôts et le Samifin ont signé une convention de partenariat en vue d'améliorer l'efficacité de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, tout en améliorant les rentrées fiscales.

Le Bianco va aider la Jirama à élaborer un plan d'action anti-corruption. La convention signée avec l'entreprise publique permettra de former et de sensibiliser les agents à la lutte contre la corruption. Le Samifin, qui a célébré son 10^e anniversaire, a présenté son rapport d'activités 2017. Son directeur a révélé **l'implication de hautes personnalités dans diverses fraudes et exportations illicites de bois de rose**. Le nom d'un riche soutien d'Andry Rajoelina est évoqué sous le manteau.

Des enquêtes liées aux suspicions de corruption impliquant des responsables de la mairie d'Antananarivo sont entre les mains de l'Inspection générale de l'État. Le Bianco en attend les résultats pour entrer en action.

Madagascar obtient la moyenne en matière de gouvernance et se place au 61^e rang sur 129 pays dans le classement de Bertelsmann Stiftung's Transformation Index. La Grande île a gagné 48 places depuis 2014. Les informations produites par cette fondation font partie intégrante des sources constitutives de l'indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International.

Le ministère de la santé va procéder à l'assainissement des hôpitaux et cliniques privés. Certains établissements fonctionnent sans avoir effectué de déclaration, d'autres ont effectué une extension d'activité sans y être autorisés. Les médecins fonctionnaires devront se consacrer en priorité aux patients des hôpitaux publics.

L'insécurité met en péril l'immunité des enfants. Dans plusieurs régions, le taux de couverture vaccinale est de l'ordre de 50 % et connaît une régression. Le maintien du statut « *polio free* » de Madagascar, obtenu non sans peine, pourrait être remis en cause.

La Plateforme des fédérations des associations de personnes handicapées poursuit la mise en œuvre du projet Tomady. Ce projet se fixe deux objectifs : faire pression pour la mise en œuvre de la Convention internationale sur les personnes handicapées et agir pour une meilleure insertion socioprofessionnelle de ces publics.

La légalisation de l'avortement fait l'objet d'un débat. L'avortement est un crime, puni par le code pénal. En décembre dernier, il y a bien eu une tentative, au Parlement, de dépénaliser l'avortement thérapeutique. En vain. À l'approche de l'élection présidentielle, des associations relancent le débat.

La société Ambatovy va verser près de 49 milliards Ar aux communes touchées par l'exploitation de nickel et de cobalt à titre de ristournes sur la période 2012 à 2017. Un déblocage de 20 % de ce montant devrait être effectué immédiatement. Le projet Ambatovy va financer le traitement des déchets, le nettoyage, et l'électricité de la ville de Toamasina pour un montant de 2,5 millions de dollars.

Bras de fer entre les agriculteurs et la société QMM. Cette entreprise exploite le minerai d'ilménite à Tolagnaro depuis 2005. Près de 2 500 agriculteurs et pêcheurs disent ne pas avoir reçu les compensations que la société leur doit pour l'exploitation de leurs terres. Une délégation s'est rendue à Antananarivo pour alerter les autorités. Le CRAAD-OI et l'association MAZOTO menacent de porter l'affaire au niveau international. En mai, quatre manifestants ont été arrêtés et condamnés à un an de prison avec sursis et à une amende d'un million Ar chacun.

Des associations protestent contre l'usage jugé abusif de déclarations d'utilité publique au profit du projet Toliara Sands. Un premier décret a été signé en avril pour les travaux de construction d'infrastructures portuaire et routière. Le second décret, adopté mi-juillet, autorise le démarrage de l'exploitation. Les travaux obligeront les communautés concernées à quitter des terres qui étaient leur propriété et leur moyen de subsistance traditionnel.

Dénonciation d'une exploitation illicite de l'or par une société chinoise dans le district de Maevatanana. Une convention illégale aurait été signée avec cette société qui met en œuvre de gros moyens, au détriment des petits exploitants miniers.

Rejetée par la HCC en début d'année, la loi sur les ZES a été remaniée mais sa validation se fait attendre. Le porte-parole d'un important projet multisectoriel de la région Diana fait part de son impatience. Les investisseurs menacent de se retirer si la validation du texte tarde à venir, affirme-t-il. **Le collectif Tany condamne la promesse faites aux investisseurs, notamment étrangers, de leur louer des terres sous la forme juridique de baux emphytéotiques.** Il souligne que ce type de bail accorde des droits spécifiques au preneur et que ce contrat correspond à une forme de vente des terres.

La ministre de l'aménagement du territoire a décidé la suspension des travaux de remblayage dans tout le Grand Antananarivo pour une durée indéterminée. La recrudescence des remblayages sauvages expose la capitale à de grands dangers d'inondation, selon les techniciens hydrauliques. Après contrôle, les remblayages autorisés pourront reprendre.

Les plus pauvres supportent les coûts de la protection des forêts primaires, selon des universitaires qui ont examiné la nouvelle aire protégée et le projet pilote REDD+ dans le corridor Ankeniheny-Zahamena. Ce projet vise à préserver une biodiversité très riche mais surtout à capturer du carbone pour lutter contre le changement climatique. Les chercheurs démontrent que les restrictions dues à la conservation entraînent des coûts très importants pour les populations locales.

Près de 15 000 personnes vont bénéficier du Plan de sauvegarde social et environnemental soutenu par la Banque mondiale pour compenser les pertes de revenus engendrées par la création ou l'extension d'aires protégées. Le Plan financera des projets retenus par les populations affectées. 10 aires protégées gérées par Madagascar National Park ont été sélectionnées.

500 000 petits pêcheurs seraient menacés par la pêche industrielle et la surexploitation des ressources. Un réseau regroupant les Aires marines gérées localement demande que des zones de pêches leurs soient réservées. Le ministre des ressources halieutiques et de la pêche s'est engagé à signer des décrets en ce sens.

Se déclarant satisfait des progrès accomplis par Madagascar, **le conseil d'administration du FMI a débloqué une nouvelle tranche de la FEC pour un montant de plus de 44 millions de dollars.** « *Les choses vont dans le bon sens mais beaucoup reste à faire* », a toutefois déclaré son représentant. Au total, dans le cadre de cette Facilité, Madagascar devrait bénéficier de plus de 300 millions de dollars.

Le schéma directeur du projet TATOM (Antananarivo-Toamasina-Madagasikara), financé par le Japon, sera bouclé en avril 2019. D'un montant de 500 millions de dollars, il vise au développement intégré de l'axe Antananarivo-Toamasina intéressant trois régions et les 36 communes du Grand Antananarivo. Le projet inclut la mise aux normes de la RN2 ainsi que de la ligne ferroviaire Tananarive-Côte Est. **Le Japon finance également un important projet d'extension du port de Toamasina. La coopération japonaise poursuit en outre son programme dans le secteur de l'éducation.** Né en 1998, il a notamment permis la construction de 826 classes, pour un montant de 181 millions de dollars.

Les travaux de construction de plusieurs rocades et d'une pénétrante à Antananarivo ont été lancés, malgré la suspension de paiement des indemnités d'expropriation. Le projet est cofinancé par la BEI, l'UE, l'AFD et l'État. Le montant total du financement s'élève à 62,8 millions d'euros.

Le Comesa reste à conquérir pour Madagascar, qui ne possède que 3 % de parts de marché. Anciens et actuels dirigeants affirment que le pays est prêt mais les différents groupements du secteur privé ne sont pas très confiants, ils redoutent de ne pas faire face à une concurrence déloyale.

L'ambassadeur de l'UE dresse un bilan positif de ses 4 années dans la Grande île mais déplore le manque de continuité de l'administration. Le diplomate a noté l'impatience de ses interlocuteurs dans le processus de mise en œuvre des projets. Il s'est félicité d'avoir pu conduire avec les autorités des « *dialogues politiques* » périodiques. Une pratique qui fait l'originalité de la coopération entre Madagascar et l'UE.

La filière vanille menacée. Les opérateurs sont préoccupés par la détérioration de la qualité du produit qui faisait la renommée de Madagascar. En cause, la récolte de vanille immature et la pratique de l'emballage sous vide de gousses insuffisamment séchées et muries. C'est toute une région et des milliers de producteurs qui sont ainsi menacés par la désorganisation de la filière. En termes de valeur, la vanille a été le premier produit d'exportation de Madagascar en 2017.

Selon un communiqué du SeFaFi, la pauvreté énergétique malgache résulte en partie d'une absence de volonté politique. Le taux d'accès à l'électricité n'est aujourd'hui que de 15 %. Il était de 11 % en 1998. Les Malgaches figurent parmi les plus grandes victimes de la pauvreté énergétique alors qu'à Maurice et aux Seychelles le taux d'électrification est quasiment de 100 %.

Débit Internet : grâce à son raccordement à des câbles intercontinentaux, Madagascar passe du 89e au 22e rang mondial mais seule 2,1 % de la population est connectée et paie très cher ce privilège. Bon nombre d'utilisateurs se plaignent de l'instabilité du réseau.

Les professionnels des TIC dénoncent le pillage des ressources humaines malgaches par les pays francophones. Ces fuites de compétences de personnels qualifiés portent un grave préjudice au développement de ces activités dans la Grande île.

La société chinoise qui a conclu un contrat de location-gérance de la Sirama à Ambilobe, Namakia et Morondava n'a pas réglé le montant de ses locations depuis plusieurs années. Les impayés dus à l'Etat se chiffrent à près de 20 millions de dollars. Une autre société chinoise exploitant la Sirama à Nosy-Be et Brickaville n'aurait pas non plus respecté son contrat avec l'Etat.

Le tourisme dans le Menabe menacé par l'insécurité et la déforestation. Morondava et sa région connaissent une fréquentation en chute libre. Les feux de brousse menacent directement les aires protégées. La déforestation toucherait 600 ha par an dans cette région.



L'agitation sociale a pris le relais du mouvement de la place du 13-Mai. La Solidarité syndicale de Madagascar (SSM) a continué de revendiquer le départ des ministres « *incompétents* » et « *redoublants* » en place dans le nouveau gouvernement. Selon eux, la loi de finances rectificative adoptée n'a tenu aucun compte des revendications formulées, contrairement aux vœux exprimés par les « *députés pour le changement* ». Les membres de la SSM se disent trahis par le Mapar et le TIM. Les politiciens, disent-ils, se sont servis des revendications syndicales afin de faire pression sur le

pouvoir et tenter de précipiter sa chute, sans réelle volonté de prendre en compte leurs revendications. Une manifestation publique a été organisée suivie par quelques centaines de personnes. Selon *Midi*, des ministres HVM non reconduits dans la nouvelle équipe apportent leur soutien en coulisse aux différents mouvements de grève qui affectent l'éducation nationale, les douanes et les impôts, les télécommunications. Les politiciens sont accusés d'instrumentaliser les revendications syndicales.

L'agitation sociale a tout particulièrement touché le secteur de l'éducation. Des enseignants grévistes se sont rendus au ministère de l'éducation nationale pour « *séquestrer* » le ministre, Horace Gatien. Les forces de l'ordre se sont opposées à l'intrusion des grévistes dans les locaux du ministère, des affrontements se sont produits. Le ministre a menacé de destitution les responsables locaux de l'éducation nationale et les directeurs d'établissement qui participent au mouvement. Deux responsables régionaux ont été limogés. Il a mis en garde les enseignants contre une récupération politique de leur mouvement. Les menaces proférées semblent avoir fait fléchir les enseignants des établissements publics de la région Analamanga qui ont décidé de reprendre les cours après près de 3 mois de grève. Une convention de sortie de crise a été signée par les enseignants et les membres du gouvernement mais des représentants syndicaux ont fait part de leur intention poursuivre le mouvement jusqu'à satisfaction de toutes leurs revendications. La Solidarité syndicale de Madagascar (SMM) a apporté son soutien aux syndicalistes de l'enseignement qui rejettent la convention signée. Le syndicat des enseignants, le Sempama, annonce qu'il présentera son président à l'élection présidentielle.